

# Assemblée Générale de l'ANAFORCAL

## Jeudi 18 avril 2013

### Procès verbal

L'Assemblée Générale de l'ANAFORCAL s'est tenue le Jeudi 18 Avril 2013, de 16h30 à 18h00, au Palais des Congrès de Paris à l'occasion du huitième Congrès Francophone d'Allergologie.

**Sont présents 30 membres.**

Jean-Pol DUMUR débute la réunion par un exposé du bilan d'activité et des perspectives de l'ANAFORCAL.

#### **Bilan d'activité présenté par Jean-Pol DUMUR**

##### **1. Congrès Francophone d'Allergologie**

Le septième Congrès Francophone d'Allergologie, qui s'est tenu au mois d'avril 2012 au Palais des Congrès de Paris avec pour fil rouge le thème « les allergies cutanées » a amplifié le succès des précédents en terme de fréquentation avec 2500 participants dont 30 % de médecins européens et francophones. L'ANAFORCAL a organisé, comme l'année précédente, 24 ateliers avec un taux de remplissage aux alentours de 88 %. 2 ateliers supplémentaires ont été consacrés à la formation des cadres de l'Anaforcal.

Le congrès a été précédé par la tenue, le mardi, d'une session de cas cliniques du JAMA, de la journée de recherche en allergologie, et d'une session de formation pour les infirmières et assistantes des cabinets d'allergologues.

- 2. Le onzième séminaire Botanique et Allergie** s'est tenu au mois de mai à St Malo sur le thème « flore des océans et des fleuves côtiers » avec encore beaucoup de succès. Cent participants encadrés par six botanistes s'y sont inscrits en quelques jours et cette formation originale et conviviale reste caractérisée par un très haut indice de satisfaction des présents.

##### **3. Onzièmes rencontres Francophones d'Allergologie**

Les XI èmes rencontres francophones de FMC en allergologie ont eu lieu à Oran au mois d'octobre 2012. Ce congrès de haute tenue scientifique, lieu d'échanges et d'amitié, parfaitement organisé par nos amis de l'ANAP, a réuni plus de 450 participants en provenance du Maghreb, de France, de Belgique et des DOM-TOM.

- 4. Un séminaire des cadres animateurs, rapporteurs et experts ANAFORCAL** a été organisé à Aix en Provence au mois de janvier 2013. 86 participants venus de France métropolitaine, des DOM-TOM et des pays francophones, s'y sont consacrés à la finalisation des objectifs et de l'organisation des ateliers du huitième congrès francophone, et ont par ailleurs participé à trois ateliers de formation à l'animation, à la photo-expression et à la prise de parole en public. Ce séminaire a été couplé avec le trentième anniversaire de l'ANAFORCAL et la réunion des présidents de nos 48 associations.

##### **5. Réunion annuelle du bureau fédéral de l'ANAFORCAL**

La réunion annuelle du bureau fédéral de l'ANAFORCAL s'est tenue du 14 au 17 mars 2013 à Toulouse. Comme chaque année elle a été consacrée au bilan et à l'évaluation des actions passées, à l'élaboration du programme des manifestations pour l'année à venir (Congrès Francophone d'Allergologie, Séminaire Botanique et Allergie, Rencontres Francophones d'Allergologie), à l'analyse du bilan financier et des arbitrages à effectuer, et à faire un point concernant la revue Allergologie pratique, le site internet et le DUFRAL.A été évoqué le projet de réorganisation de l'Anaforcal nationale et internationale.

## **6. Formations ANAFORCAL en partenariat avec les laboratoires pharmaceutiques**

La formation des médecins généralistes initiée en partenariat avec SANOFI-AVENTIS sur le thème « La rhinite au-delà du nez » a été déclinée au niveau international par SANOFI International pour les médecins généralistes du Maghreb et les médecins anglophones du Moyen Orient.

Dans le cadre d'un partenariat avec PIERRE FABRE médicaments, un atelier de présentation et de formation à la négociation commerciale a eu lieu au séminaire des cadres de janvier.

## **7. Le DUFRAL**

Le diplôme universitaire francophone d'allergologie (DUFRAL) destiné à nos confrères africains francophones a débuté en janvier 2011 pour 35 inscrits venus de 13 pays différents d'Afrique subsaharienne, dont de nombreux universitaires. Le séminaire pratique a eu lieu à DAKAR(Sénégal) en novembre 2012. Il a associé consultations encadrées dans différents services du CHU de DAKAR, cours théoriques, ateliers, réflexion sur cas cliniques. A l'examen final qualifiant on notait 28 reçus sur 32 présents. Le DUFRAL 2 Afrique a commencé en janvier 2013 avec 42 inscrits. Un DUFRAL Océan Indien (Madagascar, Maurice, Comores, Seychelles) commencera en octobre 2013 en partenariat avec l'Université de Lyon.

Lors du huitième Congrès Francophone d'Allergologie, le professeur Alaoui de Marrakech a demandé officiellement à l'ANAFORCAL la création d'un diplôme d'allergologie pour le Maroc qui se déroulerait à Marrakech pour les stages cliniques. Jean Pol Dumur a donné son accord moral.

## **8. Participation à divers groupes de travail**

L'ANAFORCAL est représentée et/ou participe à l'activité de plusieurs groupes de travail :

- au conseil d'administration de la Société Française d'Allergologie : Jean-Pol Dumur y est remplacé par Jean-François Fontaine depuis le mois de mars 2012
- au conseil scientifique du Congrès Francophone d'Allergologie par Joelle Birnbaum et Michel Miguères
- au conseil d'administration de la Fédération Française d'Allergologie par Bruno Girodet et Jean-Pol Dumur
- au comité d'organisation du CFA, qui compte quatre membres de la Société Française d'Allergologie et quatre membres de l'ANAFORCAL, par Jean Pol Dumur, Bruno Girodet, Agnès Cheynel et Jean-François Fontaine ; le comité d'organisation, qui se réunira fin juin cette année, a notamment pour attributions de désigner les modérateurs de sessions et choisir les conférenciers internationaux
- au Conseil d'Administration du SYFAL par Agnès Cheynel
- au sein du groupe APSI par Evelyne Bloch-Morot et Joëlle Birnbaum
- au sein du groupe insectes, groupe de travail de la SFA comptant 35 membres, par Joelle Birnbaum et Bruno Girodet
- dans l'organisation de la Journée Nationale de l'Allergie avec Antoine Houry
- dans le cadre du RNSA avec Ruth Navarro.

## **9. Nouvelles associations**

Deux nouvelles associations sont en cours de création : l'ANAFORCAL RDC (République Démocratique du Congo), l'ANAFORCAL Tchad.

En avril 2013 l'ANAFORCAL compte donc 48 associations dont :

- 31 associations métropolitaines
- 3 associations des DOM-TOM
- 14 associations francophones : Algérie, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Togo, Tunisie, Sénégal.
- 1200 adhérents à jour de leur cotisation. Le travail d'ouverture de l'ANAFORCAL à toutes les zones géographiques francophones est en cela une réussite.
- Au cours du huitième Congrès Francophone d'Allergologie, une représentante bulgare a émis le souhait de créer une association en Bulgarie et de rejoindre ainsi l'Anaforc.

## Perspectives

**Concernant les perspectives de l'année 2012-2013, sont notamment prévus :**

1. **Le neuvième CFA** qui se tiendra au Palais des Congrès de Paris du 15 au 18 avril 2014, et aura pour fil rouge « les traitements de l'allergie ». L'ANAFORCAL y organisera 24 ateliers thématiques et 2 ateliers pour la formation des cadres.
2. **Le douzième séminaire Botanique et Allergie** aura lieu à Sarlat du 24 au 26 mai 2013. Le thème en est « La Dordogne et son climat sous influence méditerranéenne : Conséquences sur la flore » et plus de 100 participants se sont inscrits en 48 heures à cette réunion qui rencontre chaque année un grand succès. L'organisation en est assurée grâce au partenariat du laboratoire ALK-ABELLO, qui s'est encore engagé à nos côtés cette année. Sera couplé au sein de ce séminaire une réunion du Groupe Insectes.
3. **Les douzièmes rencontres francophones de FMC en allergologie** auront lieu à Fort de France du 16 au 19 octobre 2013. Il y a plus de 100 inscrits pour l'instant et les renseignements concernant ce congrès sont disponibles sur le site de l'ANAFORCAL [www.lesallergies.fr](http://www.lesallergies.fr). Il n'y aura plus, à partir de cette année, d'invitations de médecins par les sponsors. L'ANAFORCAL prendra en charge l'hébergement et les orateurs et l'ANAFORCAL Caraïbes la location des salles et la restauration.
4. **Reconstruction du site lesallergie.fr** qui représente le site commun ANAFORCAL SFA CEA DUFRAL. Le cahier des charges est élaboré par l'ANAFORCAL : JF FONTAINE, RUTH NAVARRO, CLAIRE MAILHOL. Le partenariat est assuré par la société ELSEVIER. Il comprendra des pages d'accueil accès tout public et des pages dédiées spécifiques aux différentes structures et une rubrique consacrée au DPC.

## Le DPC

Le dispositif du Développement Professionnel Continu ou DPC récemment pris corps avec la publication des décrets au JO du 1er janvier 2012. Il s'apparente à une usine à gaz complexe avec de multiples structures qui s'interpénètrent et se superposent. Le démarrage est effectif depuis janvier 2013. Obligation est faite à tout médecin d'effectuer chaque année une action de DPC qui regroupe FMC et EPP. Une évaluation est prévue tous les 5 ans sous le contrôle des conseils départementaux de l'Ordre des médecins. L'ANAFORCAL a obtenu son agrément en tant qu'ODPC et propose des formations DPC à ses membres.

Concernant l'organisation elle-même du DPC on peut la résumer en plusieurs points :

- Les actions de DPC seront proposées par les ODPC dont l'ANAFORCAL sous forme de portfolio
- Les thèmes de formation DPC seront imposés par les tutelles via la CSI
- Les CNP seront chargés de relayer les informations sur les formations existantes
- L'OGDPC sera chargé de l'agrément des ODPC et du financement (publié récemment)
- En dehors d'un DPC annuel, toutes les autres formations seront possibles et libres de thème

## Le CNP

C'est le Conseil National Professionnel d'Allergologie et Immunologie. Il a été créé en février 2013.

Sa composition est la suivante :

-16 allergologues : 4 ANAFORCAL 4 SFA 4 CEA 4 SYFAL

-12 immunologistes

Son rôle consiste à représenter la discipline auprès du ministère et des agences, d'élaborer les référentiels et les règles de bonne pratique, de coordonner le DPC, de mettre à disposition des experts et d'avoir un avis consultatif auprès de la CSI.

## **Redéploiement de l'ANAFORCAL**

### **ANAFORCAL 1982-2001 :**

On assiste à une augmentation du nombre d'associations avec la réalisation de congrès ANAFORCAL. La formation en ateliers est développée et les séminaires du bureau sont créés. Les premiers cadres sont recrutés et l'Anaforcal est intégrée dans les JPA.

### **ANAFORCAL 2001-2013 :**

De nombreuses associations étrangères entrent à l'ANAFORCAL, d'où la création des Rencontres Francophones. Puis viennent la création du CFA en 2005 et enfin celle du DUFRAL en 2011.

### **LIMITES DU FONCTIONNEMENT ACTUEL :**

La structure associative est imparfaite car la représentativité est inégale entre associations régionales et associations nationales. Se posent la problématique de la formation différente selon le pays, l'obligation de clarification entre structure de formation nationale et fédération internationale imposée par le DPC. Il est difficile de trouver la bonne répartition pour nos partenaires pharmaceutiques entre les budgets régionaux, nationaux ou internationaux. Un besoin de clarification est largement exprimé.

### **PROPOSITION :**

C'est l'identification claire de 2 entités complémentaires avec une synergie de fonctionnement :

- ANAFORCAL France ou ANAFORCAL
- Fédération ANAFORCAL Internationale

#### **ANAFORCAL :**

Elle comprendrait la métropole et les DOM-TOM. L'association existe et ses statuts fonctionnent. Ses actions majeures sont reconnues : CFA (CS, CO, Co-présidence), formations des cadres, le Séminaire Botanique, le CNP, les Groupes de travail (insectes...) et participation aux différentes instances (SFA, FFAL, CNP...)

#### **FEDERATION ANAFORCAL INTERNATIONALE :**

Ses statuts sont à créer : fédérant toutes les associations nationales, France incluse, fixant la représentativité de chaque pays au CA, précisant le mode d'élection au bureau. Ses actions prioritaires sont : les Rencontres Francophones, le soutien au DUFRAL, la participation aux actions de l'ANAFORCAL (CFA, formation des cadres, groupes de travail...) et le soutien à des manifestations organisées par les associations francophones

### **REPRESENTATION AU CA FEDERATION ANAFORCAL INTERNATIONALE :**

- ✓ 1 à 10 membres : 1 représentant
- ✓ 11 à 50 : 2 représentants
- ✓ 51 à 100 : 3 représentants
- ✓ 101 à 200 : 4 représentants
- ✓ 201 à 300 : 5 représentants
- ✓ 301 à 400 : 6 représentants
- ✓ 401 à 500 : 7 représentants
- ✓ > 500 : 8 représentants
- ✓ (dont, pour la France, 1 représentant des DOM- TOM)
- ✓ La désignation des membres devrait être faite par les bureaux nationaux.

## **REPRESENTATION BUREAU FEDERAL :**

- ✓ Pour la Région Maghreb : 172 cotisants = 3 représentants
- ✓ La Belgique : 106 cotisants = 2 représentants
- ✓ L'Afrique occidentale et centrale : 110 cotisants = 2 représentants
- ✓ La France : 800 cotisants = 5 représentants (dont 1 DOM –TOM)
- ✓ Total = 12 membres
- ✓ Les 12 membres seraient élus par scrutin de liste.
- ✓ Les membres désignés au bureau ne pourraient plus appartenir au CA.

## **SYNERGIE DE FONCTIONNEMENT :**

Une seule SASU : Dépendante de l'ANAFORCAL conformément aux statuts déjà élaborés, apte éventuellement à gérer les grandes manifestations de FEDERATION ANAFORCALE INTERNATIONALE par un avenant à ses statuts (voir avec les services juridiques).

Il y aura : UN SEUL SITE WEB, UNE SEULE REVUE, UN SEMINAIRE DE BUREAUX PARTIELLEMENT COMMUN :

- avec pour chaque structure (1 journée), un débriefing de l'année écoulée et préparation des grands événements à venir
- pour les 2 structures réunies (1 journée) : mise en commun, prise de décisions

Et enfin UN PARTAGE DES RESSOURCES ET DES RESERVES FINANCIÈRES.

**Au terme de cet exposé, et en l'absence de questions supplémentaires de la part des membres présents, le bilan d'activité 2012 est soumis au vote de l'Assemblée Générale. Le quitus est accordé au président à l'unanimité.**

## **Bilan financier présenté par Bruno Girodet**

Le bilan financier de l'activité 2012 est présenté par Bruno Girodet, trésorier, qui souligne qu'il a été établi par le cabinet d'expertise comptable et soumis à un commissaire aux comptes.

### **1. Recettes**

Les ressources associatives, d'un montant de **249 642 €** comprennent :

- ❖ 203 630 € de subventions, en diminution de 1,9% par rapport à celles de l'année précédente essentiellement en raison de la diminution des partenariats ponctuels de FMC contractualisés avec l'industrie pharmaceutique
- ❖ 45 942€ de cotisations des adhérents, en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Les subventions et cotisations adhérents restent néanmoins stables.
- ❖ Les prestations vendues, d'un montant de 191 039 € ont augmentées par rapport à l'année 2011 de 8,4% : elles intègrent le bénéfice du CFA, en hausse de 5 K€, les recettes publicitaires du journal sont en hausse de 10 K€.
- ❖ Le montant des produits de fonctionnement est de 440 681€ en augmentation de 2,6% par rapport à l'année précédente.

## 2. Dépenses

Les charges de fonctionnement, d'un montant de 390 444 € sont en baisse de 18 455€ soit 4,5% par rapport à celles de 2011 qui s'élevaient à 408 899 €.

Les charges ont été maîtrisées dans un contexte instable pour l'avenir au niveau de la politique des partenaires de l'association. Compte tenu du risque existant sur les subventions des laboratoires, l'acompte pour le SBA 2013 (Séminaire Botanique et Allergie) n'a pas été retraité comptablement.

Les points sensibles peuvent être détaillés comme suit :

	2012	2011	Evolution
<b>Bénéfice CFA</b>	159 739 €	154 869 €	+ 3,1%
<b>Subventions</b>	203 700 €	207 630 €	- 1,9%
<b>Sous-traitance séminaires</b>	110 195 €	149 737 €	- 26,4 %
<b>Honoraires médecins</b>	74 689 €	82 813 €	- 9,8 %
<b>Honoraires organisation</b>	23 200 €	30 150 €	-23,1 %
<b>Remboursements médecins</b>	57 777 €	47 304 €	+ 22,1 %
<b>Affranchissement</b>	5 861 €	6811 €	- 13,9 %
<b>Honoraires comptables</b>	11 159 €	10 357 €	+7,7 %

On note l'apparition d'une dotation Fonds Dédiés de 25 000 € attribuée au financement des Rencontres Francophones à la Martinique.

Le poste « Honoraires médecins » qui correspond aux indemnités des cadres participant à la réunion de préparation du CFA et des intervenants des ateliers, et aux rémunérations de missions diligentées par le président, d'un montant de 300 € par jour, est stable.

Le poste « Remboursements médecins » est en augmentation en raison du succès de la réunion des cadres en janvier 2012 à Paris.

Le poste « affranchissements » est en baisse suite à une négociation avec la Poste et à une diminution des envois.

**Le résultat courant non financier**, qui correspond au résultat avant impôt sur les sociétés, fait apparaître un bénéfice de 28 002 € soit 14 814 € de plus par rapport à l'année 2011.

**Le résultat net de l'exercice**, après impôt sur les sociétés et constatation des produits financiers, fait apparaître un bénéfice de 29 753 €, soit 20 413 € de plus par rapport à 2011. La hausse du résultat d'exploitation amène en effet à constater un impôt sur les sociétés de 8 961 €.

**La synthèse de l'activité globale** peut être détaillée comme suit :

	2012	2011	Evolution
<b>Produits de fonctionnement</b>	440 681 €	429 445 €	+ 2,6 %
<b>Charges de fonctionnement</b>	390 444 €	408 899 €	- 4,5 %
<b>Impôts et taxes</b>	1493 €	759 €	+ 96,7 %
<b>Charges de personnel</b>	11 364 €	14 834 €	- 23,4 %
<b>Engt à réaliser/ ress. affectées</b>	25 000 €	0 €	+ 25 000 €
<b>Résultat courant non financier</b>	28 002 €	13 188 €	+ 112,3 %
<b>Résultat financier</b>	8611 €	-3 085 €	+ 11 696 €
<b>Résultat courant</b>	36 614 €	10 103 €	+ 262,4 %
<b>Résultat exceptionnel</b>	2100 €	50 €	+ 2 050 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	29 753 €	9 340 €	+ 218,6 %

Le solde de trésorerie qui était de **303 987 €** au 31/12/2011 est de **293 216 €** au 31/12/2012 après un mouvement de trésorerie équivalent à 10 771 € sur l'année écoulée. La trésorerie est stable entre 2011 et 2012.

L'actif de l'association d'un montant de 356 040 €, dont 293 216 € de trésorerie, est comme il se doit égal au passif. Ce dernier est constitué pour 294 150 € de fonds associatifs, pour 25 262€ de dettes fournisseurs et pour 25 000 € de fonds dédiés. Les dettes fournisseurs sont constituées de quelques factures fournisseurs et de remboursements d'intervenants reçus sur 2013, mais qui concernent 2012.

Dans l'actif apparaissent 54 019 € d'autres créances qui sont constituées des produits à recevoir (solde définitif de 48 K€ du CFA 2012) et des charges constatées d'avance.

**Au total** l'année 2012 a été marquée par la continuité du soutien des partenaires financiers de l'association, ce qui a permis de maintenir un très bon résultat sur 2012.

Il faut continuer à bien maîtriser les charges externes, et ce d'autant plus que les incertitudes concernant les politiques à venir des laboratoires en termes de subvention imposent une vigilance accrue.

L'activité de l'ANAFORCAL est plus que positive en 2012 et l'accroissement constaté permet de dégager un résultat positif.

Afin de prendre en compte les modifications législatives en cours, et compte tenu des avancées de la collaboration avec la SFA, les activités de type « commercial » seront transférées à la SAS ANAFORCAL ORGANISATION et DEVELOPPEMENT à compter de mai 2013.

Une association nommée FEDERATION ANAFORCAL INTERNATIONALE va être formée afin de distinguer l'organisation des événements internationaux francophones et des événements purement français.

Bruno Girodet a ensuite précisé les modifications intervenues dans la création de la SAS ANAFORCAL ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT pour se mettre en conformité avec le SFA.

Il a été voté ce qui suit :

- **Article 1 :** l'ANAFORCAL autorise expressément la SFA à apporter les droits qu'elle détient dans la SEP CFA à la société SAS ALLERGOLOGIE ,société à créer dont la SFA sera l'associée unique .
- **Article 2 :** la SFA autorise expressément l'ANAFORCAL à apporter les droits qu'elle détient dans la SEP CFA à la société SASU ANAFORCAL ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT ,société à créer dont l'ANAFORCAL sera l'associée unique.
- **Article 3 :** sous réserve de la validation par les commissaires aux apports nommés par chaque soussignée ,la valorisation de l'apport de la participation de chaque associée de la SEP CFA est fixée à 10 % de la moyenne des résultats des trois derniers exercices ,soit 14 000 € pour chaque apport.
- **Article 4 :** en sus de cet apport en nature, les sociétés nouvelles seront chacune dotées d'apports en numéraire à concurrence de 36 000 €, libérés de moitié à la souscription, soit 18 000 €.
- **Article 5 :** une fois les sociétés créées, le contrat établissant la SEP CFA sera mis à jour.

**En l'absence de questions supplémentaires, et après soumission du bilan 2012 au vote de l'Assemblée Générale le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.**

**En l'absence de questions ou remarques supplémentaires le président Jean-Pol Dumur clôt la réunion de l'Assemblée Générale.**

Docteur Jean-Pol DUMUR  
Président

Docteur Jean-François FONTAINE  
Secrétaire Général